



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 5547

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les consequences de l'arbitrage budgetaire concernant le financement des CHRS. Il semble en ressortir notamment une limitation de l'ajustement des credits a 40 millions de francs (et non 300 comme cela etait attendu par les associations), ainsi qu'un transfert de 50 p. 100 de la charge financiere aux departements sur leurs credits d'intervention RMI. L'Etat avait pourtant traditionnellement la responsabilite de ce domaine (lois de 1946, 1974 et loi de 1986 sur la decentralisation). Ces mesures soulevent de tres grandes craintes aupres des responsables associatifs, notamment au sujet du devenir des foyers, asiles et services de reinserction. Il lui demande donc de bien vouloir indiquer quelles mesures sont prevues afin d'apporter une compensation en faveur des CHRS et d'assurer le devenir de ces services.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Gaillard Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5547

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 1993, page 2863

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3539